

de Dieu même caché dans la personne de ce frère. C'est le plus haut degré de la vertu qui soulage ; c'est la compassion exercée, non-seulement avec désintéressement, non-seulement avec intelligence, mais avec amour et avec un amour qui est l'amour même de Dieu¹.

Or, c'était là l'élément nouveau que la société chrétienne apportait au monde, par lequel elle comblait les lacunes du travail et suppléait d'avance à la future disparition de l'esclavage. Ici encore nous retrouvons l'Agape, qu'on peut appeler la grande institution civile du christianisme primitif. L'Agape avait d'abord pour but de confirmer la fraternité chrétienne et d'établir en dehors même de l'Église un lien de famille entre ceux qui s'étaient réunis dans l'Église. En outre, l'Agape fondait, nous l'avons dit, le principe de l'égalité chrétienne : en faisant asseoir à la même table, hommes et femmes, riches et pauvres, libres et esclaves, elle réalisait sur la terre l'égalité des hommes devant Dieu. L'Agape aidait enfin à la liberté chrétienne en facilitant l'émancipation de l'esclave et l'industrie de l'homme libre. Mais, ce que nous n'avons pas dit encore, c'est que l'Agape était le grand moteur extérieur de la charité chrétienne, ou plutôt, comme le mot l'indique (*ἀγάπη*), c'était la charité chrétienne elle-même, vivante, agissante, effective. L'Agape dérivait de cette communauté de biens qui s'était formée à Jérusalem entre les premiers fidèles. Elle en était restée le signe, le souvenir, et comme un précieux débris². L'Agape était une aumône ; car le banquet formé des oblations présentées par tous,

¹ Sur le précepte de l'aumône, V. II *Cor.*, VIII, 1-5, IX, 14-4, XI, 29 ; — I *Petr.* IV, 8. — Polycarp., *ad Philipp.*, 6.

² Voy. *Act.* II, 44, 45, IV, 32-35, v. 1-II, Tertull., *Apol.*, 39.

était offert à tous et fourni par tous ; or, dans cette communauté, le riche comme de juste, apportait plus et le pauvre recevait plus. L'aumône même qui se faisait au dehors n'était qu'une agape continuée ; c'étaient les oblations faites à l'église que l'on envoyait aux malades, aux infirmes, aux prisonniers, aux veuves, aux absents, aux voyageurs. S'il fallait y ajoutait de l'argent, la collecte de la semaine, fondée jadis pour les saints de Jérusalem¹, se continuait pour les saints du monde entier, depuis qu'il n'y avait plus d'église à Jérusalem. Chaque dimanche, chacun déposait dans le tronc ce qu'il avait prélevé sur les gains de la semaine, le pauvre peu, le riche davantage, mais tous avec la joie et la bénédiction du cœur, parce que « Dieu aime celui qui donne avec joie². »

Rien du reste ne se faisait au hasard³. Ce n'était pas l'indiscrétion de la pitié, c'était l'intelligente économie de la charité. Dès les premiers jours du christianisme, les diacres avaient été institués pour présider, sous la direction de l'évêque, à la distribution des aumônes ou, comme le disent les saints livres, au soin des tables, tant l'aumône se confondait avec l'Agape ! L'évêque et le diacre réglèrent l'ordre des distributions. Ils indiquaient à cette femme riche, belle, élevée dans toutes les molleses de la vie païenne, le jour où elle devait aller panser les plaies et baiser les fers d'un martyr, la nuit où elle devait se glisser dans une pauvre cabane pour veiller un frère malade. Ils avaient soin de ne donner l'aumône que dans la mesure de l'impossibilité ou de l'insuffisance du travail. Ils recevaient dans le

¹ *Act.*, XI, 29. — *Rom.*, XV, 26. — I *Cor.*, XVI, 2. — II *Cor.*, VIII, 9. — *Galat.*, II, 9.

² *Hilarem datorem diligit Deus.* II *Cor.*, IX, 7.

³ Hermas dit cependant : « Omnibus inopibus da simpliciter, nihil dubitans cui dent... Qui accipiunt reddent rationem Deo... » *Mandat.* II.

vestibule de l'église les mendiants attentivement choisis de la charité chrétienne, et leur distribuaient la parole en même temps que le pain.

Chaque Église avait donc sa liste de pauvres. En tête de cette liste figurait l'évêque lui-même, ensuite les prêtres, puis les clercs d'ordre inférieur; puis les veuves, les orphelins, les infirmes, les vieillards. Ainsi la liste du clergé était aussi celle des pauvres, parce que le clergé ne craignait pas de descendre au rang des indigents et que les indigents montaient presque au rang du clergé; ceux-là recevaient, dirions-nous, leurs honoraires à titre d'aumône et ceux-ci leurs aumônes à titre d'honneur.

Maintenant, il est aisé de comprendre combien la loi de l'aumône et la loi du travail s'aidaient l'une l'autre. Par cela même que l'Église avait son trésor destiné à suppléer à l'impossibilité ou à l'insuffisance du travail, le travail, dans la mesure où les forces corporelles le permettaient, devenait plus strictement obligatoire. Il y avait conscience pour chaque fidèle à épargner le plus possible, sinon à augmenter, ce fonds sacré de la charité. On ne devait demander à y puiser qu'après avoir atteint la dernière limite de ses forces. C'était un devoir et un honneur de ne pas grever inutilement le fonds de l'Église, et de ne point le disputer, si on était plus robuste et moins pauvre, aux plus pauvres et aux plus infirmes. « Vous le savez, dit saint Paul aux Thessaloniens, nulle part nous n'avons mangé notre pain gratuitement; mais nous l'avons mangé au prix de nos peines et de nos fatigues afin de ne grever aucun de vous. Non que nous n'eussions droit de le faire, mais parce que nous voulions vous servir de modèles et être imités par vous, » et il ajoute ce mot, applicable sur-

tout à l'emploi des fonds de l'Église: « Quand nous étions au milieu de vous, nous vous le disions sans cesse: Que celui qui ne veut pas travailler, ne mange pas¹. » Un ou deux siècles après, l'auteur des *Constitutions apostoliques* tiendra le même langage: « Vous tous qui êtes jeunes dans l'Église (on entend par la jeunesse de l'Église le clergé inférieur, opposé aux anciens, qui sont les évêques et les prêtres), vous qui êtes jeunes, travaillez en toute sainteté aux œuvres qui vous occupent afin de pouvoir suffire à tous les besoins et ne pas grever l'Église de Dieu². » Et, conformément à cette parole, en déposant dans le tombeau la dépouille de quelque veuve indigente et laborieuse, on ajoute ce mot d'éloge: *Elle n'a pas grevé l'Église*³. Se suffire, ne rien demander à autrui, ne pas se faire pauvre quand à la rigueur on pourrait se faire pauvre, compter les misères d'autrui autant et même plus que les siennes: cela vous semble peut-être une petite vertu. En ce siècle d'oisiveté et de mendicité, c'en était une grande.

Mais le travail pouvait être appelé à un honneur plus grand encore. Après avoir, en travaillant pour soi, épargné le fonds de la charité, on pouvait encore travailler pour autrui et augmenter le fonds de la charité. Saint Paul ici peut encore se donner comme exemple: « Ces mains, dit-il aux chrétiens de Milet, m'ont procuré tout ce qui m'était nécessaire, et je vous ai montré qu'il faut travailler ainsi afin de venir en aide à ceux qui souffrent, et se rappeler cette parole du Seigneur: Il est plus heureux de donner que de recevoir⁴. » Les conversions dans l'Église chrétienne

¹ II *Thess*, III, 8-12.

² II, 63.

³ NON GRAVAVIT ECCLESIAM.

⁴ *Act.*, XX, 34, 35.

étaient si complètes, que saint Paul n'hésite pas à proposer à des hommes qui ont vécu par le vol ce travail entrepris dans le but de l'aumône : « Que celui qui volait, ne vole plus, mais bien plutôt, qu'il travaille, vivant honnêtement du travail de ses mains et se procurant de quoi subvenir aux nécessités de ceux qui souffrent¹. » C'est aussi au nom de la charité que les *Constitutions apostoliques* recommandent aux clercs le travail manuel, « afin de soulager les indigents². » Le travail servait ainsi doublement la charité en diminuant le nombre de ses pensionnaires et en augmentant son trésor.

De cette façon, le trop plein du riche s'écoulait vers le pauvre, ou, pour mieux dire, l'excédant du salaire de l'ouvrier valide profitait à l'infirme. Saint Paul le disait aux riches de cette sorte : « Il ne s'agit pas de faire qu'il y ait satisfaction pour les autres, dénûment pour vous, mais que tout soit égal ; qu'à l'heure présente votre abondance supplée à leur pauvreté, pour qu'un jour leur abondance (de biens spirituels) supplée à votre pauvreté, afin que l'égalité se fasse ainsi qu'il est écrit : « Celui qui a eu beaucoup, n'a pas surabondé ; celui qui a eu peu n'a pas été dans le dénûment³. »

¹ *Ep.*, iv, 28.

² II, 67.

³ Non enim ut alius sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate. — In præsentî tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : — Qui multum, non abundavit ; et qui modicum, non minoravit. II *Cor.*, viii, 13-15. *Exod.*, xvi, 18.

« Que le fort ne méprise pas le faible et que le faible respecte le fort. Que le riche donne au pauvre et que le pauvre rende grâce à Dieu qui lui a donné (un frère) par qui son indigence est secourue. *Clement*, I *ad Corinth.*, 58.

L'égalité était d'autant plus complète que ce don était un échange et que chacun des deux avait à donner, chacun à recevoir : « Tu vois, dit *Hermas*, cette vigne et cet ormeau. La vigne porte des fruits ; l'ormeau n'en porte pas. Mais, si la vigne ne s'appuie sur l'ormeau, son fruit ne pourra se former. Si, au contraire, l'ormeau lui sert d'appui, elle donnera des fruits et pour elle et pour l'ormeau... Il en est ainsi du riche et du pauvre. Le riche a les biens de ce monde, mais il est pauvre devant Dieu. Distrain par ses richesses, sa prière a peu de puissance. Le pauvre, au contraire, est opulent par la prière et son oraison est puissante auprès de Dieu. Que le riche donc donne au pauvre les fruits de son opulence, que le pauvre donne au riche l'appui de sa prière. De même que, l'ormeau étant associé à la vigne, la vigne donne doublement des fruits et pour elle et pour lui : de même aussi le pauvre, priant le Seigneur pour le riche, le riche donnant sa richesse pour le pauvre, tous deux sont agréables à Dieu. Riche et pauvre participent aux bonnes œuvres l'un de l'autre¹. »

L'échange même était si complet, le niveau établi par la charité approchait tellement de l'égalité parfaite, qu'il semblait quelquefois qu'on fût encore au temps de l'Église de Jérusalem et que la communauté des biens régnât parmi les chrétiens : « Les chrétiens, dit l'auteur de la lettre à *Diognète*, partagent tout avec leurs frères. » Et *Tertullien* parlant aux païens : « L'argent qui vous divise nous réunit. Unis par l'âme et par le cœur, nous n'hésitons pas à mettre nos bourses en commun. Tout est commun entre nous, les femmes exceptées ; les femmes exceptées, rien n'est com-

¹ *Similit.*, ii. Voyez aussi *Visio.*, iii, 9.

mun entre vous ¹. » Et Lucien, panégyriste involontaire, raille les chrétiens de leur charité comme il les raille de leur courage : « Ils ont, dit-il, un égal mépris pour tous les biens de la terre, ils les tiennent pour communs, et chacun en apporte sa part dans la communauté ². » Cette communauté chrétienne s'était formée par la voie directement opposée à celle que le communisme moderne a prétendu et prétend encore suivre : c'était la volontaire union des cœurs au lieu d'être la fusion obligée des fortunes.

En résumé, il est facile de comprendre le plan de ce qu'il faut bien appeler l'économie politique du christianisme. Le christianisme trouvait le monde rempli par l'esclavage. L'esclavage était l'opprobre et la plaie du monde, mais il était en même temps la forme invétérée de son travail et le pain dont il vivait. Sous l'esclavage comme sous la liberté, le pauvre travaille pour le riche et le riche nourrit le pauvre ; seulement sous l'esclavage cet échange a lieu dans la dégradation et dans la haine. Il fallait effacer la dégradation, éteindre la haine, mais il ne fallait pas plus que le travail s'arrêtât ni que le pain vint à manquer. Or, d'un côté, par ses principes de mansuétude, de respect mutuel, d'affranchissement, la prédication chrétienne adoucissait, relevait, devait un jour anéantir l'esclavage ; et d'un autre côté, pour que, ce jour-là venu, le labeur ne s'arrêtât point, la prédication chrétienne s'étudiait à l'avance à substituer

¹ *Apol.* 59. Voyez aussi *Ep. Barnabæ*, 19. — Justin, *Apol.*, I, 6, 7.

² *In Peregrino*. — « Les Juifs ne donnaient que la dime de leurs biens. Les chrétiens donnent tout comme la veuve qui met dans le tronc tout ce qu'elle a. » Irénée, IV, 18. — S. Cyprien se plaint de ce que de son temps il n'en était plus ainsi (*de Unitate Ecclesiæ*). Il demande que chaque propriétaire partage son revenu avec la communauté. *De Opere et eleemosyna*.

au travail servile le travail libre, plus honoré, plus actif, plus fécond ; en un mot, elle instituait l'industrie. Et enfin, parce que le travail libre, si actif qu'il soit, ne peut répondre aux besoins de tous, elle avait soin, pour que le pain ne manquât à personne, de mettre à côté du travail libre l'aumône, son complément nécessaire ; elle instituait la charité. Que l'esclave émancipé ne se prit donc pas à regretter le pain de son maître, comme les Hébreux regrettaient les oignons de l'Égypte : s'il avait été jadis nourri par l'esclavage, ç'avait été aux dépens de son honneur, de sa conscience, de sa dignité ; aujourd'hui, au contraire, membre de l'Église, s'il était valide, l'Église par le travail libre le nourrissait sans l'avilir ; s'il n'était point valide, l'Église par la charité le nourrissait en l'honorant. L'esclavage n'était pas seulement aboli, il était remplacé ; et, s'il faut ici emprunter aux économistes leur langage peu correct et peu délicat, le genre humain, pour être délivré de la honte de l'esclavage, ne devait ni moins consommer, ni moins produire.

En un mot, ces trois termes : la liberté, le travail, la charité, inaugurés tous trois par le christianisme, s'aident et se correspondent mutuellement. Pour que la liberté soit possible, il faut le travail encouragé et honoré ; pour compléter l'œuvre du travail, il faut la charité ; et à son tour la charité, qui comble les lacunes du travail, est, au moins en partie, alimentée par lui. Triple faisceau que les sociétés païennes ne parvinrent jamais à lier, que les sociétés modernes ne délièrent que pour leur malheur !

Voilà donc l'exemple que l'Église chrétienne offrait au monde et le système nouveau d'économie politique (puisqu'il j'ai déjà employé ce mot) qu'elle lui présentait. Cet exemple

aux yeux d'un païen venait sans doute de bien bas. Et quelquefois, cependant, cet exemple pouvait le tenter. Le christianisme faisait bien autre chose que de bons ouvriers; mais enfin il faisait de bons ouvriers, et souvent, ces hommes que l'on raillait et que l'on calomniait comme chrétiens, comme artisans on les estimait, on les recherchait, on les imitait. Ces chrétiens libres, ou esclaves d'un maître chrétien, c'est-à-dire à demi libres, qui travaillaient si courageusement, si honnêtement et si bien, sans porter de fers et sans recevoir un coup de fouet; ces ateliers commandités par l'aumône, encouragés par la foi, vivifiés par la prière, où, maîtres, compagnons et apprentis, tous se traitaient de frères et n'en travaillaient que mieux : tout cela devait finir par dégoûter des ateliers serviles, de ces sales et souterrains ergastules, où, malgré une pluie de coups et de cruelles économies sur sa nourriture, l'ouvrier coûtait plus cher et produisait moins. Je serais bien étonné que quelque économiste de ce temps-là, passant par la voie Suburrane, ne fût pas entré dans une forge chrétienne et ne fût pas resté confondu en voyant cet atelier dans lequel il n'y avait pas le moindre petit dieu pénate, mais partout le symbole inconnu pour lui du poisson et des pains tracé en couleurs grossières sur la muraille; et, dans cet atelier, des forgerons qui n'avaient ni marque au front, ni anneaux au pied, ni la moindre trace de lanières sur leurs épaules, qui battaient leur fer en chantant des cantiques et le trempaient en faisant le signe de la croix, et dont cependant le fer n'était pour cela ni plus ni mal trempé, ni plus mal battu, ni plus cher : et que le susdit économiste, grave et profond comme tous ses pareils, ne fût pas sorti en se disant : « Il y a là un problème social sur lequel je présen-

terai un mémoire à la prochaine séance de l'Athénée d'Hadrien. Se pourrait-il par hasard que la liberté de l'ouvrier fût favorable à la qualité des produits et à l'abaissement du prix de revient? »

Où peut être encore : quelqu'un de ces philosophes parasites qui allaient de maison en maison, débitant des maximes de vertu et gagnant un souper, las de cette triste vie, ayant mangé assez de pain bis et bu assez de piquette à une table inférieure, ayant subi assez de brocards de la part du maître et des convives qui, à la grande table, se grisait de vin de Falerne, étant de là rentré dans son grenier, pour y retrouver le dénûment, la misère, la solitude et les signes avant-coureurs de la vieillesse, était-il amené le lendemain par un ami inconnu sur le seuil d'une agape chrétienne. Il ne voyait là ni amphitryon, ni parasite; tout le monde assis au même rang, vivant de pain noir peut-être et de vin médiocre, mais tous du même pain et du même vin; femmes, enfants, esclaves, ouvriers, sénateurs, non pas gais, mais heureux, chantant, mais chantant des hymnes, s'aimant, mais s'aimant d'une pure et réciproque amitié. Là il avait vu la contribution du riche répartie entre les pauvres; la part faite pour la veuve, pour l'orphelin, pour le vieillard, pour le malade. Là il avait trouvé la famille de celui qui n'a pas de famille, la richesse de celui qui n'a pas de richesse. Il avait entrevu la consolation de ses affronts, le soulagement de sa misère, la fin de sa solitude, l'abri de ses vieux jours, l'apaisement de son âme. Il avait compris surtout que Zénon, Platon, Épictète, lui avaient peut-être bien donné la sagesse en principe et en théorie, mais qu'ici il trouvait la sagesse pratiquée, et que, fût-il le dernier pauvre inscrit sur la liste de la dernière Église

chrétienne, il serait plus haut placé que n'était le plus profond philosophe gagnant ses dix mille drachmes à disserter aux festins de l'empereur. L'égalité chrétienne, la liberté chrétienne, le travail chrétien, la fraternité chrétienne, la charité chrétienne, c'étaient là des faits présents et des maximes vivantes, par lesquels bien des âmes devaient se laisser prendre; les plus résolues, pour se convertir; les plus timides elles-mêmes, pour essayer une faible et lointaine imitation.

Somme toute, il y avait un changement; le monde païen s'y laissait aller lentement, avec peine, sans conscience de ce qu'il faisait. Mais on en avait conscience ailleurs. Le christianisme marchait en avant, et entraînait le monde après lui. Saint Paul avait parlé avant Sénèque et Dion Chrysostome; la douceur envers l'esclave avait été prêchée dans le cénacle chrétien avant d'être commandée du haut de la maison Palatine; les affranchissements, si redoutés d'Auguste, avaient trouvé faveur auprès de la loi évangélique avant d'être pris en faveur par la loi impériale. Le travail libre avait été entrepris, encouragé, mené à bien, par des bouches et des mains chrétiennes, non-seulement à une époque où le monde païen le honnissait (quand a-t-il cessé de le honnir?), mais à une époque où la multiplication des affranchissements et la diminution de la classe servile n'y avaient pas poussé encore comme vers une nécessité. L'Agape, l'aumône, la mise en commun de la richesse pour venir au secours de la pauvreté, tout cela avait commencé à Jérusalem, avec saint Étienne et les premiers diacres, soixante ans avant les fondations alimentaires de Trajan et les vaniteuses munificences de Pline le jeune.

Et quoi qu'on en dise aujourd'hui, c'est toujours au christianisme que demeure l'honneur d'avoir inventé ces trois choses, la liberté, l'industrie, et celle qui vaut bien plus que les deux autres, la charité!